



POLYTECH
NANTES



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

EN DERNIÈRE ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR

Les élèves ingénieurs de Polytech Nantes ont la possibilité d'effectuer leur dernière année en alternance sous contrat de professionnalisation. Cette disposition concerne les spécialités :

- Électronique et technologies numériques
- Énergie électrique
- Génie civil
- Génie des procédés et bioprocédés
- Informatique
- Matériaux
- Thermique-énergétique

et l'option transversale en formation initiale : Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement (MAQSE-i)

DU STATUT D'ÉTUDIANT À CELUI DE SALARIÉ

L'alternant signe un contrat de travail en alternance (CDD ou CDI) avec une entreprise pendant 12 mois. Il a alors le statut de salarié. La rémunération ne peut être inférieure à 80 % du SMIC pour les moins de 26 ans. Ce statut lui confère des droits et devoirs, notamment pour la protection sociale, les cotisations retraite, les congés payés, etc.

LES AVANTAGES

- **pour l'élève ingénieur** : acquérir de nouvelles compétences et valoriser une première expérience professionnelle tout en finançant ses études.
- **pour l'entreprise** : recruter un futur ingénieur pour accompagner les projets de l'entreprise tout en bénéficiant d'aides financières spécifiques.
- **pour l'école** : renforcer ses liens avec les entreprises.

LES DÉMARCHES

POUR L'ENTREPRISE

- définir une fiche de mission et la faire valider par Polytech Nantes.
- mener la procédure de recrutement en coopération avec son opérateur de compétences* (OPCO).
- signer une convention de formation avec l'école.

POUR L'ÉLÈVE INGÉNIEUR

- être admis en dernière année du cycle ingénieur.
- faire valider la fiche de mission auprès du département d'enseignement.
- signer un contrat de travail (CERFA) avec l'entreprise.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Le coût de la formation est proportionnel au nombre d'heures de formation assurées par l'école. L'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise prend en charge tout ou partie de ces frais pédagogiques.

CONTACT

SERVICE FORMATION CONTINUE

Valérie RACINE

Tél. : 02 51 85 74 03

contrat.professionnalisation@polytech.univ-nantes.fr

*les opérateurs de compétences (OPCO) ont pour mission d'accompagner la formation professionnelle

WWW.POLYTECH.UNIV-NANTES.FR



UNIVERSITÉ DE NANTES



RUE CHRISTIAN PAUC - CS 50609 - 44306 NANTES CEDEX 3
GAVY OCÉANIS - CS 70152 - 44603 SAINT-NAZAIRE CEDEX
18 BOULEVARD GASTON DEFFERRE - CS 50020 85035 LA R/Y CEDEX

PolytechNantes polytechnantes

INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE

CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION

ACCESSIBLE EN 3^e ANNÉE
DU CYCLE INGÉNIEUR

COMPÉTENCES VISÉES

- dialoguer avec les clients et les utilisateurs pour analyser leurs besoins.
- concevoir l'architecture d'une solution logicielle, la développer et la tester.
- y intégrer les bases de données, les réseaux et l'intelligence artificielle.
- s'intéresser aux usages émergents du numérique dans la société et l'économie.
- intégrer des progrès scientifique et technologique dans ces solutions.

SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

- Numérisation des services (santé, commerce, éducation, transports, etc.)
- Industries du numérique (multimédia, jeu vidéo, opérateurs internet, etc.)
- Systèmes d'information, science et ingénierie des données
- Sécurité, web, mobilité

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Ingénieur d'études et de développement
- Chef de projets
- Administrateur (réseaux, systèmes d'information)
- Consultant, expert, formateur, chercheur

CONTENU PÉDAGOGIQUE 3^e ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR*

Les programmes de formation sont réalisés sur mesure pour chaque étudiant.

Pour plus de renseignement sur leur contenu,
vous pouvez vous adresser à : direction.info@polytech.univ-nantes.fr

WWW.POLYTECH.UNIV-NANTES.FR



UNIVERSITÉ DE NANTES



POLYTECH
NANTES